

*DOSSIER DE PRESSE*

*12 MARS 2012*

**POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE LA PASSERELLE PIETONNE ET CYCLABLE**

**CITE INTERNATIONALE → QUARTIER SAINT-CLAIR**

**QUARTIER SAINT-CLAIR → CITE INTERNATIONALE**



© DFA | Dietmar Feichtinger Architectes

## SOMMAIRE

- **LA PASSERELLE, UNE NOUVELLE TRAVERSÉE SUR LE RHÔNE** **PAGE 4**
  
- **UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES QUARTIERS** **PAGE 6**
  
- **UN OUVRAGE ARCHITECTURAL** **PAGE 7**
  
- **LA PASSERELLE, RÉALISATION MAJEURE INSCRITE AU**  
**PLAN MODES DOUX DU GRAND LYON** **PAGE 10**

## **Le Grand Lyon, la Cité des ponts...**

Avec ses 45 ponts et passerelles (vingt-quatre sur le Rhône, vingt-et-un sur la Saône), le Grand Lyon mérite bien son nom de "cité des ponts". Les ponts font les liens entre les rives et sont, avec les collines, les places et les monuments lyonnais, des éléments emblématiques de l'agglomération. Si le Grand Lyon gère dix-sept d'entre eux, il assure aussi la maintenance de près de 300 petits ponts, murs de soutènement, trémies (passages inférieurs) ou passerelles piétonnes.

La réalisation d'un pont est unique, en raison des contraintes propres à chaque site, des dimensions différentes. C'est ce qui lui vaut son appellation technique d' « ouvrage d'art ».

Avec les quatre projets de construction de ponts et passerelles en cours, le Grand Lyon met les modes doux au centre des grands projets urbanistiques de l'agglomération. Ces travaux de requalification ou de construction de ponts et passerelles s'inscrivent dans le vaste mouvement de reconquête des fleuves. Avec les Berges du Rhône, et bientôt, les Rives de Saône, le souhait est que les habitants se rapprochent des fleuves, ces fleuves qui modèlent le territoire, l'histoire et l'identité de la métropole.

Les ponts créent également du lien entre les différents territoires et quartiers de l'agglomération afin de créer une métropole multipolaire et équilibrée à l'image du pont Raymond Barre, par exemple, qui reliera en 2013 l'excellence universitaire de Gerland et le dynamisme de la Confluence, ou la ville de Décines qui sera reliée par une passerelle au parc de Miribel Jonage, poumon vert de l'agglomération lyonnaise.

### **Ponts et passerelles en construction en 2012 :**

- Pont Raymond Barre (modes doux + tramway T1): novembre 2011 - fin 2013
- Passerelle de Décines (modes doux) : janvier 2012 - début 2013
- Pont Schuman (modes doux + voitures) : avril 2012 - mars 2014
- Passerelle Cité Internationale-Quartier Saint Clair (vélos et piétons) : mars 2012- été 2013

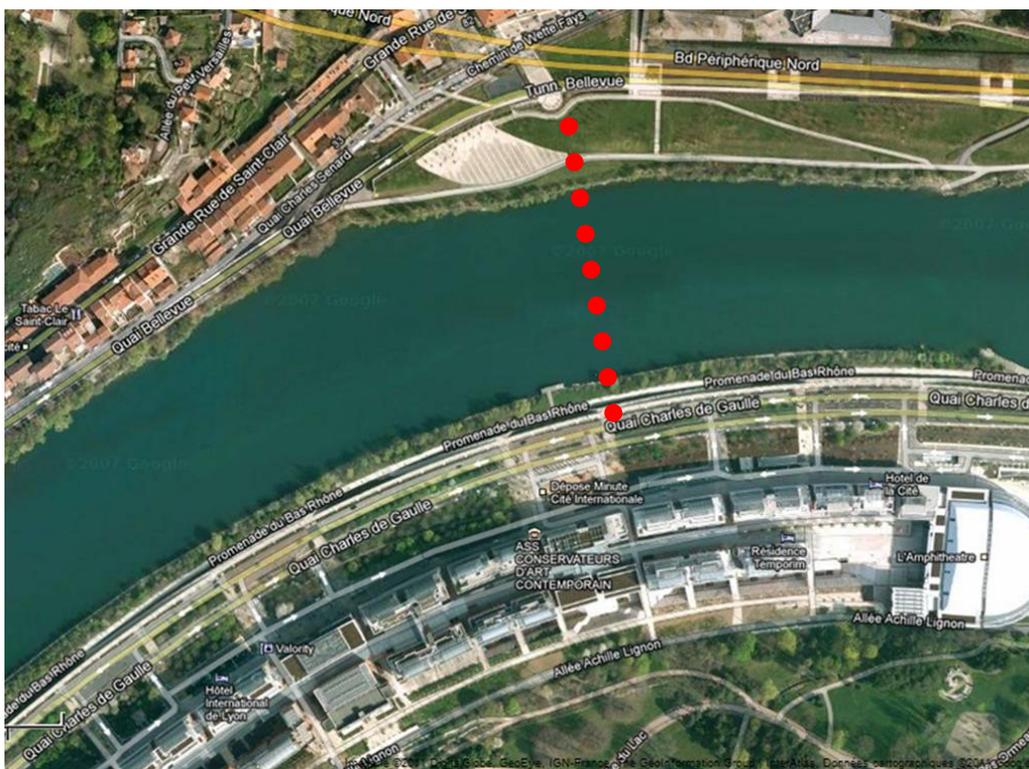
## UNE NOUVELLE TRAVERSÉE SUR LE RHÔNE POUR LES VÉLOS ET LES PIÉTONS

Dès la conception du projet de la Cité internationale, l'idée d'une passerelle piétonne et cycliste la reliant au quartier Saint Clair de Caluire et Cuire a été évoquée par les concepteurs et décideurs concernés.

La passerelle aura un triple intérêt :

- ouvrir sur la rive gauche du Rhône (Lyon 6° et Villeurbanne) le quartier de Saint Clair de Caluire et Cuire,
- permettre une liaison piétonne et cyclable de part et d'autre du Rhône, s'inscrivant dans l'itinéraire de l'Anneau Bleu,
- relier le pôle tertiaire affaires et congrès de Saint Clair à la Cité internationale.

Début 2009, le projet de l'équipe DFA - Dietmar Feichtinger Architectes / Bureau d'études Schlaich Bergemann und Partner est retenu à l'issue du concours de maîtrise d'œuvre. Aujourd'hui, ce projet entre dans sa phase travaux pour une durée de 18 mois.



Cette nouvelle passerelle est constituée d'un cheminement haut et d'un cheminement bas s'appuyant sur l'arc de la structure.

**Côté Cité internationale (Lyon 6<sup>ème</sup>)**, l'ouvrage se raccorde au trottoir nord du quai Charles de Gaulle, au droit du passage piéton situé à l'Est du parvis central du Centre de Congrès. L'arrivée de la passerelle est localisée entre l'escalier et la rampe permettant d'accéder aux berges et à l'embarcadere de la Cité.



© DFA | Dietmar Feichtinger Architectes

**Côté Saint-Clair (Caluire et Cuire)**, l'arrivée de la passerelle est intégrée dans le projet de la place Demonchy réalisé par le paysagiste Alain Provost dans le cadre de l'aménagement du parc des berges de Saint-Clair.

L'ouvrage se raccorde au belvédère dans le parc des Berges.

Dès l'été 2013, la passerelle deviendra un lieu privilégié des riverains et des grands lyonnais. Ils pourront en effet se déplacer plus facilement à pied ou à vélo, et apprécier la qualité architecturale de cet ouvrage, ses cheminements confortables et sécurisés, et les vues exceptionnelles qu'il offrira aux promeneurs.



© DFA | Dietmar Feichtinger Architectes

## UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES QUARTIERS

*Une passerelle qui conjugue culture et loisirs, déplacements quotidiens, habitat, économie, tourisme d'affaires et événements de prestige.*



© DFA | Dietmar Feichtinger Architectes

Bientôt les habitants des quartiers Saint-Clair et Montessuy accéderont directement aux activités de la Cité internationale : Centre de congrès, Amphithéâtre, cinéma, casino, Musée d'Art Contemporain, Transbordeur, mais également au parc de la Tête d'Or, aux aménagements des Berges du Rhône, au parc de la Feyssine ou encore au campus de la Doua.

Le pôle hôtelier et tertiaire de Saint-Clair sera relié au Centre de congrès de la Cité internationale : les visiteurs et exposants résidant dans les hôtels de Saint-Clair rejoindront ainsi en quelques minutes le Centre de congrès.

Côté Cité internationale, les habitants et les actifs profiteront des commerces de proximité, pharmacie, boulangerie, pressing et des restaurants du quartier.

Par ailleurs, les cyclistes qui utilisent actuellement les ponts Poincaré et Churchill pourront bientôt être accueillis sur ce nouvel ouvrage dans de meilleures conditions de sécurité et de confort.



© DFA | Dietmar Feichtinger Architectes

## UN OUVRAGE ARCHITECTURAL

***Cette passerelle, de par son architecture, marque l'ambition de valoriser le fleuve et les paysages.***

La passerelle prend l'apparence d'un arc. Cet arc fait partie d'une structure en acier s'accrochant sur les deux rives. Sa conception sans appui dans le lit du fleuve, offre une grande transparence à l'écoulement du Rhône.



© DFA | Dietmar Feichtinger Architectes

La partie courante reliant le quai Charles de Gaulle au Belvédère du parc des Berges de Saint-Clair, nommée « cheminement haut » offre une largeur de 5 mètres divisée en deux bandes de 2,5 mètres respectivement réservées aux vélos (côté Poincaré) et aux piétons (côté Churchill).

Un deuxième lien dédié aux piétons, nommé « cheminement bas » et s'appuyant sur l'arc de la structure, relie les berges du Rhône.

Au milieu du fleuve, les deux cheminements se rejoignent pour former un belvédère aménagé avec des bancs pour permettre aux promeneurs d'y faire une pause.

Le sol de la passerelle sera constitué de lames en chêne assemblées par panneaux démontables. Les lames seront disposées dans le sens transversal de l'ouvrage et comporteront une rainure antidérapante au centre permettant une bonne adhérence.

Les garde-corps seront constitués d'un filet en acier inox permettant une transparence maximale de face tout en apportant un sentiment de confort et de sécurité pour le promeneur. La main courante sera en chêne, s'accordant avec le sol de la passerelle.

L'éclairage de la promenade sera intégré dans les garde-corps et l'éclairage des cheminements sera réalisé par des luminaires LED. Pour limiter l'effet de halo urbain (augmentation générale de la luminosité) et dans un souci d'économie d'énergie, un système de détection de présence des utilisateurs de l'ouvrage est prévu à partir de minuit.

La mise en lumière sera assurée par des projecteurs intégrés qui éclaireront la structure de l'ouvrage.



© DFA | Dietmar Feichtinger Architectes

### Quelques chiffres

- Cheminement haut : 217 mètres de longueur et 5 mètres de largeur
- Cheminement bas : 156 mètres de longueur et 1,5 mètre de largeur

La largeur maximale de la passerelle de 8,5 mètres est atteinte au niveau du belvédère central, où fusionnent les deux cheminements.



© DFA | Dietmar Feichtinger Architectes

### **CALENDRIER DES TRAVAUX**

- Mars 2012 : Début des travaux
- Mars 2013 : mise en place du tablier par barge depuis le fleuve
- Été 2013 : Ouverture de la passerelle

### **LES INCIDENCES SUR LA CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX**

#### ● **Circulation automobile :**

- Coté Cité Internationale : la circulation sur le quai Charles de Gaulle sera réduite à deux voies dans le sens Villeurbanne/Lyon pendant la durée des travaux.
- Coté Saint-Clair : la circulation sera perturbée en amont de la trémie Bellevue côté Caluire

- **Circulation piétonne** : des itinéraires sécurisés seront mis en place.

### **LES ACTEURS DU PROJET :**

- Maître d'ouvrage : Grand Lyon
- Maître d'œuvre : DFA-Dietmar Feichtinger Architectes / Bureau d'études Schlaich Bergermann und Partner
- Ville de Lyon
- Ville de Caluire et Cuire
- Voies Navigables de France

**Coût global de l'opération => 15 715 559 € TTC**

## LA PASSERELLE, RÉALISATION MAJEURE INSCRITE AU PLAN MODES DOUX DU GRAND LYON

Inscrite au plan modes doux 2009-2020 du Grand Lyon, la passerelle sur le Rhône fait partie des itinéraires forts identifiés sur le réseau cyclable d'agglomération du Grand Lyon pour les déplacements quotidiens, et participe à deux grands projets modes doux.



En effet, la réalisation de la passerelle vient parachever le bouclage du projet de **l'Anneau Bleu**, projet ambitieux de mise en valeur du secteur du Rhône amont, ayant pour principal objectif la création de nouveaux liens entre l'eau, la ville, ses habitants et les espaces naturels. Ce vaste archipel rassemble 3000 hectares non urbanisés en lisière de la ville. Le projet d'aménagement de pistes cyclables et d'itinéraires de promenades vise à revitaliser pas moins de 40 km de canaux et leurs abords.

La passerelle participe également à la continuité de l'itinéraire modes doux du Léman à la Méditerranée. Il s'agit du projet « **ViaRhôna** » qui déploie près de 700 km de pistes cyclables et d'itinéraires de promenades.

### **Le Grand Lyon conforte ses actions engagées depuis le 1<sup>er</sup> plan modes doux en 2003**

Le vélo représente 2,5% des déplacements dans l'agglomération lyonnaise. Pour poursuivre cet élan, le Grand Lyon oriente sa politique en faveur des modes doux en deux étapes :

- Horizon 2014 : 5% des déplacements en vélo,
- Horizon 2020 : 7,5% des déplacements en vélo,
- A fin 2011 : plus de 400 km d'itinéraires cyclables sur le Grand Lyon
- Horizon 2020 : 600 km supplémentaires d'aménagements cyclables créés.

Pour atteindre ces objectifs, l'usage du vélo doit être plus attractif : itinéraires lisibles, continus et suffisants en nombre, conditions de stationnement adaptées et facilité d'accès au vélo. Le Grand Lyon poursuit ainsi ses engagements avec la construction de ce nouvel ouvrage dédié aux modes doux qui vient compléter le réseau et assurer la continuité des itinéraires pour relier les différents « poumons verts » de l'agglomération lyonnaise.